Vivre à

Montréjeau

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES
JANVIER 2021 - N°34

2021

Une nouvelle année !

SOMMAIRE

2 Edito
3 Hommage à Samuel PATY
4 Travaux en cours
6 Les nouveaux commerçants
8 La vie associative
11 Vie éducative
13 Tourisme
14 Vie Citoyenne
16 Histoire de Montréjeau
18 Libre expression
19 Bon à savoir
20 Animation culturelle

Chers Montréjeaulaises, chers Montréjeaulais,

Au nom du conseil municipal je vous présente nos meilleurs vœux pour l'année à venir ! Jamais depuis ma première élection je n'ai donné une telle force à mes vœux ! Vous en comprendrez les raisons liées au contexte sanitaire mais aussi aux actes de violence qui gangrènent le Vivre Ensemble sur le territoire national. Pour faire face à ces deux menaces il n'est de solution que le respect de l'autre dans des actes de bienveillance et de tolérance ! C'est ainsi que nous entendons être résolument laïques !

Localement, nos préoccupations vont de nouveau aux publics les plus fragiles. Nous pensons déjà à nos aînés-es. Nous les savons entre de bonnes mains au sein de nos deux EHPAD où la compétence et la disponibilité de leurs personnels nous rassurent. Qu'ils en soient remerciés une nouvelle fois.

Nous savons aussi le commerce local en grandes difficultés pour certains. Au-delà des soutiens publics limités et dont tous ne peuvent bénéficier ou de manière réduite, chaque citoyen-ne sait ce qu'il peut faire pour manifester sa solidarité à leur égard ! Ce sont aussi nos commerces qui contribuent à la vie sociale de notre cité !

Heureusement, à Montréjeau, nous avons aussi des raisons de nous réjouir ensemble. Ainsi, cette année encore notre base de loisirs, rendue plus accueillante, s'est montrée particulièrement vivante attirant de nombreuses personnes, familles et groupes, d'ici et d'ailleurs. L'attachement et la fréquentation de notre marché se vérifie chaque semaine.
Pour construire notre Vivre Ensemble nous rencontrons aussi les citoyens-nes qui souhaitent participer au développement de notre cité.

Déjà, comme nous nous y étions engagés, des rapprochements se sont opérés avec la communauté de communes qui laissent présager une répartition plus équitable des services à l'enfance et à la jeunesse.

Malgré la désorganisation engendrée par le contexte sanitaire de nombreux chantiers (présentés dans le dernier bulletin) ont avancé et d'autres sont achevés.

Nous savons aussi qu'il reste beaucoup à faire. Nos travaux d'aménagement du cadre de vie se poursuivent et de nouvelles réflexions s'engagent sur la dynamisation commerciale et culturelle de notre commune. Nous travaillons ainsi à la mise en place d'un marché au gras le dimanche matin et à l'élargissement de notre rapprochement avec les opérateurs culturels du territoire.

Enfin, je remercie une nouvelle fois l'ensemble du personnel communal qui, s'adaptant à des circonstances difficiles et contraignantes, sera parvenu à assurer la continuité de sa mission de service au public !
2021 sera une nouvelle année !

Votre dévoué Maire,
Éric MIQUEL

Directeur de la publication : Éric MIQUEL
Comité de Rédaction : la commission communication
Photos : Fabien GUENET, Alain MAS, Jean-Paul CHAMBRILLON, Jean-Jacques MIQUEL
Mise en page & Impression : Imprimerie FABBRO
Dépôt légal : Août 2002 – N° ISSN - 1636 6 1733

HOMMAGE À SAMUEL PATY

En hommage à Samuel PATY, le Conseil municipal a souhaité avec les citoyens-nes de Montréjeau partager ce texte rédigé par l'un des adjoints et lu à l'ouverture du dernier conseil le 26 octobre.

C'est notre devoir… notre devoir collectif de rendre hommage à l'enseignant et, au-delà de l'enseignant, au citoyen Samuel PATY qui a été exécuté vendredi 16 octobre dernier ; exécuté dans la rue à quelques pas de son collège.

Samuel à partir de ce jour-là, ne franchira plus jamais le portail de l'établissement… Il n'entrera plus jamais dans sa classe pour y retrouver ses élèves.
Samuel n'enseignera plus jamais à ces élèves de 11 à 14 ans l'histoire et la géographie… Il ne transmettra plus jamais ses connaissances pour faire réfléchir ces enfants sur les sujets de la morale et du civisme…
Samuel est mort… Samuel est mort, parce qu'il a été condamné à mort. Condamné sans doute parce qu'il traitait en classe la liberté d'expression.

Nous venons de respecter un temps de silence, comme cela s'est fait partout dans notre Nation. Mais notre façon de nous sentir concernés par ce drame va plus loin que cette communion des esprits.

Tous ici présents autour de ces tables, ou excusés ce soir… Eric, Maryse, Philippe, Martine, Jacques, Corinne, Virginie, Pascale, Amédée, Patrick, Magali, Fabien, Stéphanie, Sonia, Thierry, Lucile, Noëlle, Jérôme, Pascal, Marie-Pierre, Nicolas, Philippe tout comme moi-même… Tous sommes résolument engagés pour que les valeurs de la République qui veulent faire vivre ensemble les hommes et les femmes, quelles que soient leurs différences et leurs croyances, l'emportent sur l'idéologie.

Ancrés dans le XXIème siècle, à Montréjeau, nous sommes entièrement impliqués… et en particulier pour nos écoles à l'égard desquelles la Municipalité investit et s'investit. Et demain plus encore, nous participerons avec les équipes enseignantes à créer les conditions sécurisantes et bienveillantes pour que l'enseignement se fasse sereinement.
Nous y veillerons tout au long de ce mandat…

En cela, nous garantirons que l'École reste le lieu où se développe l'intelligence… le lieu où chaque enfant, sans exception et sans pression extérieure, puisse trouver la ressource pour avancer dans le Savoir, la Culture, vers la Lumière… En le préservant de l'illumination, du mensonge, de la manipulation... du repli.

En construisant avec eux la pratique, l'exercice de la République, nous accompagnerons avec détermination les enseignants pour qu'ils puissent continuer leurs cours dans nos classes sans inquiétude et soutenus à chaque fois qu'il le faudra. Gardons à l'esprit que les premières pierres de la République se posent à l'école et dans les familles, dans ces lieux où l'éducation des enfants et des adolescents se construit pas à pas et dans la continuité.
Car l'émancipation… l'ascension saines de la société doivent commencer le plus tôt possible dans la vie ; elles passent par la connaissance de l'histoire de France et notamment de la révolution française, de Voltaire, de Madame Bovary, de la conquête pour le droit de vote accordé aux femmes en 1944, de l'égalité fille/garçon – homme/femme, mais aussi de la Shoah, et que la Terre est ronde ! Samuel transmettait ce savoir avant d'en être empêché. Un travail que l'École doit poursuivre en appui sur la Science et sa démonstration pour décrire la vérité, le plus loin possible des émotions, des croyances religieuses et des hallucinations.

Et parce que l'enjeu de l'équilibre social est bien là, à notre niveau de responsabilité, nous ferons ce qu'il faut pour que l'école soit rassurée et respectée, partout sur notre commune, en lui donnant les moyens de remplir sa mission centrale, sa mission sacrée : la mission de former les citoyens de demain en éveillant la conscience, en aiguisant l'esprit critique, en échangeant des points de vue sur la base des droits et des devoirs, du respect de l'Autre et des vérités scientifiques, en développant la capacité de penser par soi-même... en restaurant l'estime de soi.

En somme, éduquer des enfants et des adolescents pour leur donner l'appétit de la connaissance et pour qu'ils puissent en conscience, et dans un environnement public profondément laïque, dire OUI… ou dire NON… sans en avoir peur.

Je l'ai dit en notre nom à tous : Nous y veillerons ! En même temps que nous contribuerons à rendre l'École plus forte pour que la République puisse tenir toutes ses promesses.

Michel CAPOMASI
Adjoint en charge des Affaires Scolaires à la Municipalité de Montréjeau

TRAVAUX EN COURS

Valoriser et renforcer l'attractivité de notre ville par la poursuite de nombreux travaux de rénovation, d'aménagements et de création de nouveaux équipements d'intérêt local.

La rue des Pyrénées

Les travaux portaient sur l'effacement des réseaux aériens, le changement des branchements d'eau potable, la vérification et/ou une installation de boîtes de branchements des eaux usées au tout-à-l'égout, la réfection des chaussées et des trottoirs et la mise en place d'une nouvelle signalisation. Actuellement les trottoirs et les enrobés sont terminés.

Dans les semaines à venir, les travaux s'achèveront avec la pose du mobilier urbain par les services municipaux, le marquage des passages protégés et podotactiles pour les personnes malvoyantes et le traçage des places de parking place Mercadieu.

Avant

Après

L'école du Couraou

La réfection des baies apporte davantage de lumière dans les salles de classes.

Le Columbarium

Dix nouveaux emplacements ont été créés. Les personnes intéressées prendront contact avec les services municipaux.

Les travaux place de la Gravette

L'embellissement de cette entrée de ville se poursuit. Il est entièrement réalisé en régie directe.

Reprise de la couverture de l'ancienne perception

Réfection de la noue, reprise des pièces de charpente et du litoné et retuilage.

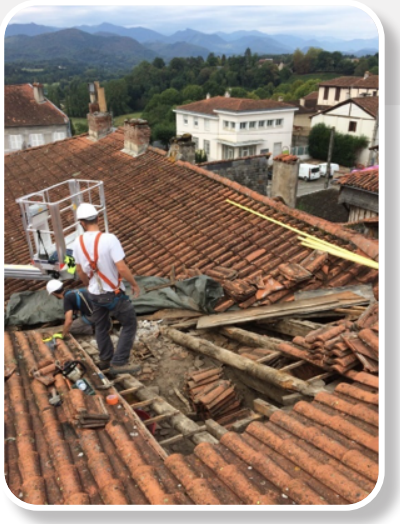

Pose de la fibre

Les travaux d'excavation sont achevés, la pause des armoires se termine.

Montréjeau retrouve son air de fêtes grâce à ses illuminations de Noël.

COMMERCE

Valoriser et renforcer l'attractivité de notre ville dans l'accueil et le soutien à de nouveaux commerces.

La vie de notre commune,

La période de confinement et les mesures restrictives, nous ont amenés à retarder nos projets et actions. Mais, nous travaillons à pouvoir promouvoir notre patrimoine, nous recherchons de nouveaux commerçants pour revitaliser le centre bourg (épicerie, boulangerie).

Des initiatives comme la formation informatique pour nos seniors, la carte blanche projet avec notre Conseil Départemental Mr Méric, pourront apporter à notre commune la revitalisation et le développement du bien vivre à Montréjeau.

De plus, en partenariat avec l'Adam, l'organisation du concours de fleurissement pour embellir nos rues dès le printemps sera d'actualité.

De même qu'un marché « au gras et produits locaux » prend forme et que ces produits de qualité pourront être présents une fois par mois sous notre halle.

Nous sommes dans le Sud-Ouest et les producteurs locaux sont largement à la hauteur pour satisfaire les consommateurs.

Corinne MIAT,
adjointe déléguée au projet de ville

Création d'une entreprise d'entretien de sépultures : PVP CONCEPT

Patrice Vignon réalise le nettoyage général des tombes, les retouches de peinture sur les plaques. Il refait les joints, désherbe, etc. Un service à la carte. Il n'utilise que des produits naturels, tels le savon noir, le savon de Marseille, le bicarbonate de soude et la binette pour désherbe et beaucoup d'huile de coude.

Il travaille sur photo sur l'endroit (avant/après) adressée aux familles. Il intervient sur un rayon de 30 à 40km autour de Montréjeau. Prestation à partir de 27,50€.

Tél : 06 61 33 10 66
Mail : patricevignon1970@gmail.com

Création de l'entreprise CLOFILA

Après 20 ans d'absence Bruno GONZALEZ souhaitait revenir en Comminges.

Début mars il créée une société de ventes en ligne de produits pour animaux de compagnies, chiens de chasse/sportifs et pour éleveurs bovins et ovins (alimentaires, équipements techniques).

Actuellement, il aménage un magasin pour proposer ses articles à la clientèle locale déjà disponibles en drive.

CLOFILA
29 avenue de l'Egalité à Montréjeau
Site : www.petfarming.fr
Tél : 06 23 60 61 24

Reprise de Top mode

Elise Rassouw, aidée de Marion Certier, a repris depuis la mi-août le magasin de prêt à porter Top Mode. Elle a aménagé un petit espace pour les hommes et les femmes peuvent trouver des très grandes tailles.

Elle a choisi de ne pas avoir un stock important, mais le renouveler plus souvent. Elise mise sur l'accueil des clientes et des clients et que ce soit un lieu convivial.

Top mode, 1 Rue Général Pelleport.
Tél : 06 47 47 39 80

Le Millénium est devenu le bar-tabac Chez Jules

Depuis le mois d'août Thierry et Romain Jullia, père et fils, proposent aussi à leur clientèle des manifestations sportives sur grand écran (matches de rugby, de foot).

Bar Tabac Loto (Française des jeux) ouvert tous les jours (6h-20h du lundi au jeudi, 6h-22h le vendredi, 7h-22h le samedi, 7h-2h le dimanche (en extérieur)

ASSOCIATIONS

Accompagner et valoriser la vie associative

Madame, Monsieur,

Je suis attaché aux valeurs associatives tant elles sont nourricières humainement et je me réjouis de constater la grande diversité du vivier associatif. Il manquerait beaucoup à Montréjeau s'il n'y avait pas cette force associative. Il manquerait beaucoup si tous les présidents, tous les membres des bureaux, tous les bénévoles n'offraient pas comme ils le font de leur temps et de leur passion.

Sur tous les aspects de la vie municipale, les associations travaillent et œuvrent avec intelligence et efficacité dans chaque domaine, la jeunesse, le sport, le commerce, la culture, les festivités, les associations caritatives. Les associations créent du lien social et de la générosité.

Je souhaite à chacun et chacune d'entre vous une bonne année 2021 pleine de réussite.
Jacques GALLET - *Adjoint aux sports et aux associations*

Awa TRASI et le Montréjeau Pyrénées Basket

Awa TRASI joue aux Etats Unis, formée à l'école de basket Montréjeaulaise elle n'oublie pas son club et sa ville. Marraine de l'école de basket elle ne manque jamais de rendre visite aux jeunes et de leur prodiguer ses conseils.

USMGP un club formateur

L'USMGP a formé plusieurs joueurs qui sont devenus internationaux et qui ont fait une carrière exemplaire. Nous ne citerons que Gérald MARTINEZ, Serge GABERNET, Omar DERGHALI Julien MARCHAND et son frère Guillaume sans oublier Laetitia GRAND. Le club Champion Occitanie, Champion de France compte aujourd'hui 120 licenciés 30 dirigeants bénévoles, une école de rugby et une de baby rugby.

L'Association Montréjeaulaise de Radio-Modélisme

L'AMRM a été créée en 1982 par une poignée de passionnés de modélisme. L'association qui compte aujourd'hui 27 adhérents se réuni chaque samedi après midi au local sur le parking de la salle des fêtes.
Contact : Alain ABEILLE 06 28 36 61 71

2021 JOURNÉE DES ASSOCIATIONS ET DU BÉNÉVOLAT

Après une année 2020 plus que difficile, la vie associative va reprendre petit à petit en espérant qu'il n'y ait pas de nouvelles interdictions.
Quoi de mieux qu'une fête des associations pour donner envie d'adhérer à une activité culturelle, sportive ou de loisirs à ceux qui hésitent encore.
Montréjeau est riche en associations, elles créent un lien social indispensable au «vivre ensemble».
Début Septembre 2021, au seuil de la rentrée, nous avons le souhait d'organiser la journée des associations et du bénévolat.

Pourquoi une fête des associations ?

Le but est de réunir toutes les associations Montréjeaulaises, le sport bien sur mais aussi la culture, les fêtes, les loisirs, aucune ne doit être oubliée, chacune doit y trouver sa place.
Chacun doit pouvoir découvrir la richesse et le dynamisme de nos associations, toutes donnent de la vie à notre citée chacune à leur manière selon son mode de fonctionnement.
Faisons en sorte que lors de cette journée les associations prennent possession du centre ville, nous vous proposerons d'installer ici un stand, ici un podium, là un espace de démonstration, d'initiation. Chaque association a sa place dans la ville, chacune y joue un rôle essentiel.

L'objectif

Il est simple, offrir une vitrine aux différentes associations favoriser le dialogue, avec les habitants, mais aussi le dialogue inter associatif.

Pourquoi une journée du bénévolat ?

Sans les bénévoles il n'y aurait pas d'associations, le bénévolat c'est sans doute la plus grande entreprise de France. Les bénévoles donnent du temps, ils consacrent tout leurs loisirs pour «leur» association. Sans les bénévoles rien n'est possible et cela dans tous les domaines. Il nous a semblé normal de les mettre à l'honneur à l'occasion de cette journée.

Une journée de fête

Cette journée doit être «jour de fête» il y aura un véritable côté festif avec des animations musicales, des stands de dégustation et pourquoi pas un repas associatif sous chapiteau en fin de journée ? Nous comptons sur chacun d'entre vous pour que cette journée soit une véritable réussite, que Montréjeau soit un modèle dans le comminges et au-delà. Toutes les associations, tous les Présidents d'Associations, doivent se sentir concernés. Nous comptons sur chacun d'entre vous.
Ensemble associations nous !

Création de l'association Les Compagnons de la Bastide du Mont Royal

L'objet de cette association est de faire connaître le « petit patrimoine » de Montréjeau à ses habitants et aux touristes. Souvent méconnu, les membres de l'association souhaitent le protéger et sont prêts à l'entretenir et à le réhabiliter. Pour cela ils espèrent intéresser d'autres citoyens-nes à ce renouveau.

Contact : compagnonsmontroyal@gmail.com

ECO RANDO

L'association ECO RANDO a désigné au mois d'Octobre dernier sa nouvelle présidente en la personne de Marie Thérèse CINCON BERNICOLE. Cette dernière aidée par une fidèle équipe de bénévoles a des idées plein la tête pour développer cette synaptique association.

N'hésitez pas à les contacter :
assoecorando@gmail.com

Amicale des Automobiles Anciennes du Mont Royal (les 3A)

L'Amicale des automobiles anciennes du Mont Royal présidée par Bernard BONZOM participe à de nombreuses manifestations organisées par d'autres associations Montréjeaulaises.
Elle réunit des passionnés de véhicules anciens. Vous pouvez admirer la vitrine de l'association rue Pelleport. Partager un savoir vivre est le crédo de l'association.

Contact : 06 03 34 92 11 / 06 33 42 06 58 / 06 98 38 33 04

Création de l'association Ateliers Créatifs Montréjeaulais

L'association de participer à des ateliers collaboratifs en accès libre (tricot, couture, broderie, arts créatifs, etc.). Cette association s'adresse aux adultes « création et jeux d'aiguilles » et aux enfants et adolescents de 6 à 17 ans,

Contact 15 rue du Barry
31210 Montréjeau ou 06 14 61 94 26
Présidente : Marielle Eychenne

ECOLE EXTRASCOLAIRE

Poursuivre une politique éducative soutenue et ambitieuse

Madame, monsieur,

Sur le sujet de nos écoles, cette contribution au bulletin municipal vient dans une période difficile et douloureuse, frappée à la fois par une crise sanitaire exceptionnelle et le drame que représente la mort violente de l'enseignant Samuel PATY. Pour autant, il ne s'agit pas de subir les événements, mais bien au contraire de nous positionner avec responsabilité, dans le but d'en dépasser les effets pour que nos classes continuent de fonctionner le plus sereinement possible.

Et c'est avec cette même détermination que nous nous sommes préparés à l'évolution de l'épidémie et à son impact sur l'école ; nous avions notamment compris que la rentrée scolaire de septembre 2020 n'allait ressembler à aucune autre et qu'il fallait être rassurants. En collaboration étroite avec les équipes enseignantes et sur la base d'un protocole sanitaire national assoupli, nous avons fait en sorte que les conditions d'hygiène et de sécurité dans les locaux scolaires soient garanties dès le premier jour de classe. La santé des élèves et des personnels devait être placée avant toute autre considération. Les agents municipaux, à toutes les places, depuis les ATSEM et assimilées jusqu'aux personnes qui assurent l'entretien et l'hygiène du matériel et des espaces scolaires, se sont montrés entièrement dévoués dans ce but.
Cependant, le confinement du printemps dernier a aussi mis en lumière l'aggravation des inégalités sociales, la fracture numérique, et en face de cela le besoin pour l'enfant d'être socialisé, d'être mis en contact avec les autres. A l'école.

Sur ces points et aux côtés des enseignants, la Municipalité se mobilise fortement et continuera de s'investir à la hauteur des enjeux. Concrètement, le budget de l'année 2021 de la Caisse des écoles sera examiné en cohérence avec les objectifs des projets pédagogiques et leur ambition. Nous participerons de cette façon au soutien apporté aux élèves en difficulté et à la dynamique engagée au bénéfice de tous les enfants pour les faire progresser, et en ces termes depuis la Petite Section jusqu'au CM2.

Le 16 octobre dernier a aussi révélé une autre fragilité que peut éprouver l'École. L'exécution de l'enseignant Samuel PATY nous a renseignés sur la menace qui peut peser sur Elle, au motif qu'Elle incarne la République et ses valeurs. Unis comme un seul homme, les membres du Conseil municipal se sont exprimés en hommage à ce professeur et en appui total aux écoles de la commune et à leurs équipes. Ensemble, ils ont affirmé leur implication pour que le fonctionnement des classes puisse se faire dans un contexte sécurisant et bienveillant. Dans ce domaine toujours, la Municipalité sera aux côtés des écoles pour que les enseignants exercent leur métier sans être inquiétés.
Il est de notre devoir collectif que l'École soit écoutée et respectée. Il est de notre responsabilité entière que l'École puisse remplir sa mission pour éveiller la conscience, aiguiser l'esprit critique en confrontant les points de vue, aider à développer la capacité de penser par soi-même et à gérer les émotions ; permettre aux élèves d'avancer dans le Savoir sur la base des droits et des devoirs, du respect de l'Autre quel qu'il soit, et des vérités scientifiques. L'émancipation, l'ascension sociale passent par l'École et la reconnaissance de son cadre.

La Municipalité veillera au respect de cette bonne relation. Elle accompagnera les enseignants pour que l'intelligence l'emporte sur l'ignorance et pour que la République soit considérée à la hauteur d'un ''bien commun''.

Michel CAPOMASI
Adjoint chargé des Affaires Scolaires (écoles et collège)
à la jeunesse, aux secteurs périscolaires et extrascolaires
et les membres de la Commission des écoles

C'est donc dans ce contexte, mais aussi animées par la volonté de donner corps aux apprentissages, que les équipes pédagogiques du site du Courraou et de Sainte Germaine portent leurs projets, en commençant par celui du ''Vivre-ensemble''. Nous saluons les directrices de nos trois écoles et leurs collègues enseignants pour tout ce qui est entrepris de manière à favoriser la réussite des élèves.

Pour l'exemple et en partenariat avec le Pays Comminges Pyrénées, l'école élémentaire du Courraou et sa directrice Cécile Martiel ont mené le projet « Du bois pour ma classe » pour la valorisation du bois local. A partir d'animations organisées sur le thème de la forêt et du bois, les élèves se sont investis dans la conception et l'installation de magnifiques panneaux de signalétique en bois et pour la plantation d'arbres fruitiers sur le site scolaire. Nous les félicitons sincèrement pour cette action.

Enfin vous dire aussi que la Municipalité de Montréjeau s'est rapprochée, fin août, de la Gouvernance de la Communauté des communes et qu'une réflexion est engagée avec la ferme intention d'améliorer la proposition sur les temps périscolaires et extrascolaires. Vous serez informés de cette évolution dans le domaine de l'Enfance et de la jeunesse sur notre territoire.

Au sujet des 14/17 ans, en attendant les contributions de la communauté de communes en cours de négociation, la municipalité soutient toujours son opérateur local, la MJC, et à travers elle, ses partenaires telle que l'association Ateliers Créatifs Montréjeaulais.

Chantier débroussaillage au mois d'août

Rappel

Je vous rappelle que l'instruction des enfants nés en 2017 est obligatoire; en conséquence, un enfant de cette tranche d'âge doit être scolarisé à l'école maternelle (Petite Section) ou instruit à domicile. Il faut également savoir que l'instruction à domicile réclame une déclaration aux services de l'Inspection Académique du 31 d'une part et à la mairie de la commune de résidence d'autre part ; sa mise en œuvre est contrôlée par l'Education nationale.

L'école maternelle du site Courraou informe qu'elle accueillera les enfants nés en 2018 (élèves de Toute Petite Section) à compter du lundi 04 janvier 2021 ; l'inscription en Mairie peut être engagée par les familles avant la fin de l'année 2020 (pièces utiles : livret de famille, carnet de santé, attestation de domicile et éventuellement certificat de radiation).

Je précise enfin que lorsque la situation familiale (parents qui travaillent notamment) rend le besoin nécessaire, les élèves nés en 2017 peuvent être inscrits au service cantine.

TOURISME

Valoriser et renforcer l'attractivité de notre ville en développant les aménagements de la base de loisirs autour de son lac.

2020... Un été à la base de loisirs de Montréjeau

Des constats :

Une année particulière qui ne nous permet pas de faire un parallèle avec l'année précédente concernant la fréquentation du lac.

Nous avons toutefois été étonnés du nombre de personnes qui sont venues profiter du soleil et des bains avec toujours un gros pourcentage de familles avec enfants en bas âges.

Quelques vacanciers étrangers se sont mêlés aux habitués locaux. Un protocole sanitaire avait été mis en place, il a été très majoritairement respecté par tous et surtout apprécié par les personnes fréquentant la base, elles se sont senties plus rassurées. Nos ASVP ont eu très peu de remarques à faire que ce soit pour les masques ou pour la distanciation.

Le travail de la police municipale assure toujours la tranquillité du lieu qui plaît à tous. La gentillesse des maîtres-nageurs – les mêmes que l'an dernier – est toujours très appréciée.

Les cendriers jetables, qui avaient remporté un franc succès l'année précédente, sont devenus des incontournables.

Les prestataires qui ont proposé des jeux aquatiques sont contents de leur saison.

L'OTI (Office du Tourisme Intercommunal) était présent sur le site pour la 2ème fois.

Quatre associations montréjeaulaises auront aussi participé à l'animation de la base de loisirs.

L'AAPPMA (Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique), de Montréjeau et du Haut Comminges, a offert deux initiations aux enfants.

La MJC et l'association Arts Créatifs Montréjeaulais auront proposé une après-midi d'initiation à diverses techniques de travaux d'aiguilles et d'arts créatifs.

L'AREMIP (Action Recherche Environnement Midi-Pyrénées a animé une ballade naturaliste autour du lac.
Un été très positif encore une fois sur notre base de loisirs, avec, cette année, la satisfaction d'avoir répondu à des attentes très fortes de loisirs après un confinement lourd.

L'avenir :

Nous avions commencé des améliorations qui n'ont pu être poursuivies ou mises en place face au contexte COVID = confection de vestiaires de plage, pose de nouvelles tables, plantation d'arbres, amélioration de la plage… Certaines sont en cours ou finalisées…Pour l'année prochaine nous espérons pouvoir mettre en place les vestiaires, nous mettrons 2 tables en plus, les arbres viennent d'être plantés.
Nous avons le projet de mise en place de boites à livres avec le concours du CFA de Gourdan Polignan. Nous prévoyons des actions pour l'environnement, telles que mise en place de mangeoires pour oiseaux et des campagnes zéro déchet avec les jeunes.
Un grand merci encore cet été à toute l'équipe - PM/ASVP et maîtres-nageurs avec l'aide technique de Jérôme PUJOL (responsable services techniques) et son équipe - qui a participé au bon déroulement de la saison et à faire de ce lieu un endroit maintenant reconnu.

VIE CITOYENNE

Police Municipale et Gendarmerie : une collaboration régulière pour la sécurité de tous

La Police Municipale a pour mission la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique. Elle est en charge de la bonne application des arrêtés du maire et agit d'ailleurs sous son autorité. Ces deux « casquettes », à la fois administrative et judiciaire, font que les prérogatives du policier municipal sont multiples.

Toutefois, la présence de la Police Municipale ne pouvant être assurée 24h/24h, la Gendarmerie Nationale est quant à elle présente jour et nuit 365 jours par an s'il devait se produire des faits importants qui nécessitent une intervention sur la commune.

Souvent mise en avant dans les communes, la collaboration Gendarmerie / Police Municipale à Montréjeau, se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Devant cette période compliquée que le pays traverse (COVID 19, attaques terroristes), les services de Gendarmerie Nationale et de la Police Municipale ont mis en place des actions communes :

Le plan Vigipirate ayant été porté à son plus haut niveau suite aux événements dramatiques survenus récemment, des patrouilles mutuelles de surveillances ont été renforcées aux abords des écoles, des lieux de cultes, des établissements publics…

De plus, dans le cadre de la pandémie Covid 19, des patrouilles pédestres là aussi conjointes ont été planifiées afin de veiller au respect des mesures sanitaires demandées par les autorités sanitaires (port du masque obligatoire sur la voie publique, attestations de déplacement etc.).

Le marché plein vent du lundi matin fait l'objet d'une surveillance toute particulière à ce niveau. Pour les fêtes de fin d'année, là encore, des patrouilles communes seront organisées en centre ville pour une surveillance accrue des commerces.

Quelques rappels :

– La période estivale 2020 et l'activité à la base de loisirs se sont parfaitement déroulées ceci en partie grâce à la présence constante de deux ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) de la commune (patrouilles pédestres et VTT sur site) et des passages journaliers et réguliers effectués par les patrouilles gendarmerie présentes dans le secteur.

– L'Opération Tranquillité Vacance (OTV), disponible à la Gendarmerie mais également à la Police Municipale, permet aux particuliers de signaler leurs dates de départ en vacances et des passages de surveillance réguliers sont programmés et effectués à leur domicile.

La police Municipale souhaite à toutes les Montréjeaulaises et tous les Montréjeaulais de très joyeuses fêtes de fin d'année 2020.

Le chef de poste BCP / Chialvo Xavier

Information

La gendarmerie recrute à titre professionnel ou comme réserviste, de 17 à 35 ans (40 ans pour les réservistes), avec ou sans diplôme.

Contactez-nous : 05 62 00 97 70 et lagendarmerierecrute.fr

Une ville citoyenne et solidaire

Remerciements,

En mon nom et celui du conseil municipal, je tenais à adresser mes remerciements à toutes les couturières bénévoles (plus d'une vingtaine) pour leur geste de solidarité à travers la fabrication de masques barrières.

Vous le savez, ces masques ont été distribués au bénéfice des personnes qui ont été particulièrement exposées pour des raisons professionnelles ou en raison de leur vulnérabilité personnelle dès le début de la pandémie.

Paradoxalement, si cette dernière a été source d'inquiétude et de distanciation sociale, je relève avec réconfort que ce contexte a aussi été l'occasion de rapprochement entre parents, entre voisins et citoyens-nes de la ville.

J'ai pu ainsi observer que des solidarités de toutes natures se sont organisées spontanément (fabrication de masques, courses, aide aux devoirs, dons).

La municipalité sait désormais que dans une adversité de cette ampleur elle pourra compter sur la solidarité et la réactivité des citoyens-nes de Montréjeau, et même de communes alentours, pour y faire face !

Martine TARISSAN
Adjointe aux ressources humaines
à la sécurité, à la proximité et à la citoyenneté

Sécurité et propreté : l'affaire de tous !

Après une année particulièrement difficile, il faut saluer ici l'investissement de nos policiers et ASVP municipaux qui se sont dépensés sans compter, y compris pendant le confinement.

Laissant volontiers, et chaque fois que possible, certaines prérogatives de « sanction » ils ont privilégié écoute et accompagnement des montréjeaulais en difficulté.

Un grand merci à eux qui savent être vigilants et nous protéger sans faire d'éclat.

Bonne Année à tous, profitez de vos proches mais protégez-vous !

HISTOIRE

Ligurris petite ville romaine sur les ruines de laquelle a été bâtie Montréjeau

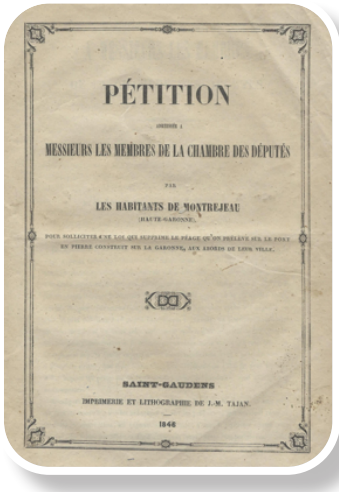
PÉTITION

MESSIEURS LES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

LES HABITANTS DE MONTREJEAU

SAINT-GAUDENS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE J.-M. TAJAN.

1846

Dans un précédent article (1) sur le pont de pierre entre Montréjeau et Gourdan-Polignan, je fais état d'une pétition des habitants de Montréjeau pour dénoncer la taxe à acquitter pour pouvoir le traverser. En juin 2018, date de parution du bulletin municipal, je n'ai pas ce document. Je ne fais que le citer comme cela avait déjà été fait dans un article paru en 1971 dans la Revue du Comminges. Depuis, j'ai enfin réussi à acquérir ce document.
Ce mémoire de 15 pages, datant de 1846, rédigé par les élus (2) fut envoyé à la Chambre des députés. Parfaitement argumenté il confirme bien le mécontentement des Montréjeaulais qui demandent la suppression du péage. Après lecture et confirmation de ce qui avait été écrit quelques années plus tôt, que ne fut pas mon étonnement en lisant la dernière note du document. Paragraphe additionnel que les élus n'avaient même pas pris soin de mettre dans leur exposé, mais ô combien intéressant qui au-delà des informations sur l'existence et l'utilisation d'un pont de bois dans l'antiquité, nous apprend qu'il y avait une ville romaine sous l'emplacement même de la ville actuelle de Montréjeau. Je vous laisse prendre connaissance de la transcription in extenso de cette note ; on y apprend en plus de l'existence de cette ville romaine, que le couvent des Augustins fut construit en 523, soit sept siècles et demi plus tôt que la ville de Montréjeau.

(1) Bulletin municipal « Mieux Vivre à Montréjeau » n°29 - pages 10 et 11 – juin 2018
(2) En 1846, le maire de la commune est M. Jean Adoue, il occupera cette fonction de 1841 à 1855.

NOTE

L'établissement du pont en bois se perd dans la nuit des temps : quoique les notices sur les Garumni (a) ne mentionnent point sur quelle forme de Pont traversèrent ici le fleuve ces vétérans, qui, sous la conduite du tribun Aurelius (b), furent se fixer à Ligurris (ancienne petite ville située sur le territoire de Montrejeau), (1) l'an 716 de Rome (c), après s'être détachés des autres phalanges de Sertorius, que Pompée confina à Lugdunum Convenarum, quoique l'Empereur Antonin qui le traversa dans la même direction , en voyageant de Luxoni à Belsinum , soit resté muet à cet égard, il est constant qu'il existait antérieurement à l'an 585 : à celle époque, dit Lebégue de Villers dans ses antiquités de Saint-Bertrand, chap. 5, page 192, « Gondebaud (d), que la défaite qu'il venait d'essuyer non loin de Brive-La-Gaillarde forçait à s'enfuir au sein des Pyrénées, fit volte-face après avoir passé sur les ponts de Ligurris et de Valentine; mais, soit crainte d'être fait prisonnier par son oncle, ou qu'il crût que Lugdunum Convenarum lui servirait d'inaccessible rempart, il fut s'y fortifier. Gontran (e) ayant facilement triomphé, à son arrivée, des faibles débris qui voulaient lui disputer le passage du fleuve, accourut investir Lugdunum… Peu de temps s'écoula sans que l'Évêque Sagittaire, que Ruffin avait corrompu, ne lui livrât sans défense l'infortuné Gondebaud qu'il fit lâchement assassiner.»
On lit aussi dans la chronique historique de Montréjeau : « que Roger, comte d'Espagne, seigneur de cette ville, en paréage avec Philippe-le-Bel, Roi de France, fit reconstruire, en 1285, avec le subside qu'eut à lui payer le village de Franquevielle qui, à celle époque, formait la commune frontière du Royaume de Navarre, (2) les culées du Pont sur les deux rives de la Garonne que les affouillements des eaux avaient en partie fait crouler.»
(1) Cette ville était déjà en ruines en 523 (f), époque à laquelle l'ancien couvent des Augustins fut construit dans un des quartiers de la ville actuelle.
(2) Cette ligne frontière se trouve encore relatée dans un procès-verbal- de plantation de bornes du territoire de Montréjeau, dressé par les membres du Parlement de Toulouse, le 22 septembre 1537.Les Garumni étaient des gaulois qui ont donné le nom au fleuve Garonne ou l'inverse. Sous Jules César le fleuve était appelé Garumna.

(a) Le tribun Aurelius pourrait être le grand-père de l'Empereur romain Antonin qui un siècle plus tard traversera le pont de bois dont il est fait référence dans le texte. Qu'ils soient cités tous les deux pour avoir traversé le pont, ce n'est certainement pas une coïncidence.
(b) L'an 716 de Rome ne correspond pas à 716 avant J.C. La fondation de Rome, d'après les calculs des Romains, a eu lieu à une date qui correspond à 753 av. J.-C. On peut évaluer la création de Ligurris à 753-716 = 37 ans avant J.C., soit bien après le retour des légions de Pompée vers Rome en 72 ans av. J-C. après la guerre qui l'opposa à Sertorius en Espagne. Quelques-uns de ces légionnaires sont restés dans ce qui est aujourd'hui le Comminges et ont fondé Lugdanum Convenarum (Saint-Bertrand-de-Comminges). On peut penser que Ligurris est une extension de la capitale des Convènes car son développement ira jusqu'à plus de 10 000 habitants en l'an 20 av. J-C., « Si grande, disent les habitants de nos campagnes, qu'un chat pouvait aller sur les toits de la ville actuelle de Saint-Bertrand à Valentine ». Ne nous serait-il pas permis de croire que les villages de la plaine de Rivière, dont faisait partie Ligurris, ne sont que des morcellements de l'ancienne Lugdanum Convenarum ?
(c) Gondebaud, serait un fils naturel et non reconnu de Clotaire 1er qui a régné sur l'Aquitaine entre 584 et 585. Il fut au centre de la guerre de succession mérovingienne en 584.
(d) Gontran, fils du roi Franc Clotaire et d'Ingonde, il mènera un guerre de succession contre tous ses frères et poursuivra Gondebaud jusqu'à Saint-Bertrand-de-Comminges. Ce dernier trahi sera lâchement assassiné et Gontran ne tiendra pas sa promesse de laisser la vie sauve à ceux qui l'avaient aidé. Il fera massacrer toute la population et brulera la ville.
(e) Les auteurs de ce texte ont pris la peine de relater cette histoire de succession datant de 585, pour signifier que la ville de Ligurris n'a pas été détruite au cours de ces événements tragiques pour les commingeois, mais qu'elle n'existait plus depuis 523, certainement à cause du déclin de Saint-Bertrand-de-Comminges.

Source :
Pétition des habitants de Montréjeau (Haute-Garonne) adressée à Messieurs les Membres de la Chambre des députés, pour solliciter une loi qui supprime le péage qu'on prélève sur le pont en pierre construit sur la Garonne, aux abords de leur ville.
Imprimerie et lithographie de J.-M. Tajan, Saint-Gaudens – 1846

Jean-Jacques Miquel

1939-1945 L'Hôpital militaire colonial de Montréjeau

Lorsque, en juillet 1940, ma mère eut appris que mon père était prisonnier de guerre en Allemagne, elle chercha à travailler, autant pour s'occuper l'esprit que pour aider pécuniairement mes grands-parents. Ils pouvaient, à deux, vivre sans problème de la retraite de cheminot de mon grand-père, mais nous étions maintenant cinq et j'ignore si elle touchait quelque chose de la solde de sous-officier de mon père. Une opportunité se présenta.

Un hôpital militaire venait de s'installer à Montréjeau, en plein centre, place Valentin Abeille, dans les murs de ce qui fut avant-guerre le grand hôtel de l'endroit, l'Hôtel du Parc. Le plus surprenant est qu'il est déjà fait mention, dans l'histoire de notre ville, au début du XVIIIe siècle, de la création d'un hôpital militaire, en même temps que d'un dépôt de poudre : Montréjeau était - nous sommes au moment de la guerre de succession d'Espagne - magasin de vivres et d'approvisionnement, centre de munitions et cantonnement pour les troupes.

Celui qui nous occupe en cet été 40 est un hôpital colonial qui recueillent blessés et malades, originaires de nos colonies et, pour la plupart, rapatriés des camps de prisonniers en Allemagne. Il y demeura pratiquement jusqu'à la Libération et abritait encore en septembre 44 une centaine de pensionnaires. On y avait besoin de bonnes secrétaires sténodactylos, Maman se présenta et fut engagée comme secrétaire du capitaine commandant l'hôpital.

L'exotisme venait de pénétrer en force à Montréjeau : on n'y avait jusqu'ici accueilli que quelques voisins espagnols, fuyant le régime franquiste, et une famille portugaise qui habitait à deux pas de la place de l'Orme. En 1940, après l'invasion nazie ce sont les belges, lorrains, et juifs qui affluèrent en nombre dans le Sud-Ouest et à Montréjeau.

En ce temps où la colonisation française s'étendait sur presque tous les continents, il était fatal que de nombreuses races se soient rencontrées dans cet hôpital colonial. Des Africains, des Malgaches, des Indochinois (pour ne citer que les plus nombreux) avaient quitté nos dictionnaires et nos livres de géographie pour venir vivre sous nos yeux. Il nous arrivait assez souvent de venir chercher Maman à son travail, Geneviève et moi, et nous avons pu connaître de près certains de ces soi-disant indigènes : une manière de se rendre compte que la gentillesse, la serviabilité, l'amour des enfants pouvaient être les mêmes avec une couleur de peau différente, des yeux bridés, un nez épaté ou des cheveux crépus.

Pour des raisons d'hygiène ou de contagion possible, ce n'est guère avec des malades que nous avons eu des contacts, mais plutôt avec le personnel, soignant ou administratif. Certains étaient particulièrement gentils avec nous, qui leur rappelions sans doute leurs propres enfants, hélas trop loin. Les plus sympathiques étaient sans conteste les Sénégalais et les Malgaches ; je me souviens de Rakotosafi, que nous appelions Safi et qui, dès qu'il nous apercevait, courait à la cuisine et nous apportait une petite gâterie, bonbon ou chocolat.

L'année suivant la déclaration de guerre, c'est l'Hôtel de Lassus qui fut réquisitionné pour être transformé en hôpital militaire, ce qui risquait de perturber la rentrée scolaire du Petit Séminaire en septembre 1940. Mais à l'arrivée des premiers blessés, les services de Santé de l'Armée se rendirent vite compte que les locaux étaient inadaptés. Au bout de 2 mois, l'autorité militaire voulut bien se prêter à un échange : l'hôpital ira s'installer à l'Hôtel du Parc et les pensionnaires reprendront possession de leurs dortoirs, avant Noël.

J'ai retrouvé dans les papiers de famille un document curieux, que je reproduis ci-après. Il est signé du capitaine Charles Crozafon, médecin-chef de l'Hôpital Colonial de Montréjeau, il atteste que – ainsi que tout le personnel de l'hôpital – ma mère « a été intégrée aux F.F.I. (Forces Françaises de l'Intérieur), le 16 août 1944 » ; il précise que le médecin-chef de la place F.F.I. de Montréjeau avait « demandé à tout son personnel de rester à son poste lors des évènements de juin, juillet et août 1944 ». Ravi d'apprendre que ma pacifique mère avait participé à la Résistance, dans les rangs des F.F.I. !

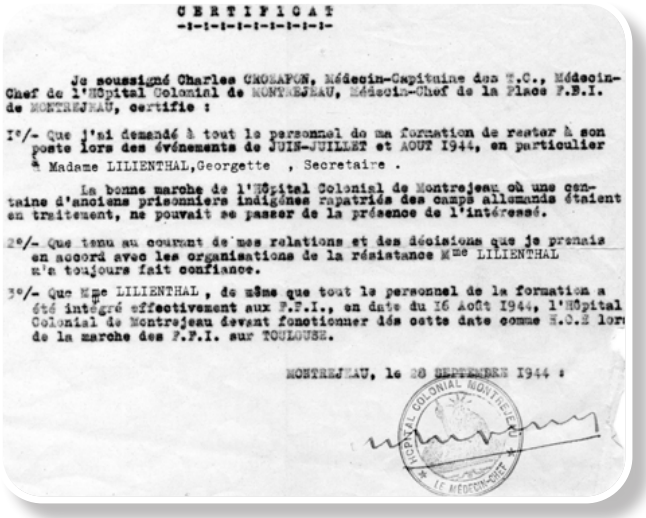

CERTIFICAT

Je soussigné Charles CROZAFON, Médecin-Capitaine des T.C., Médecin-Chef de l'Hôpital Colonial de MONTREJEAU, Médecin-Chef de la Place F.F.I. de MONTREJEAU, certifie :

1°/- Que j'ai demandé à tout le personnel de ma formation de rester à son poste lors des évènements de JUIN-JUILLET et AOUT 1944, en particulier à Madame LILIENTHAL, Georgette , Secretaire .

La bonne marche de l'Hôpital Colonial de Montrejeau où une centaine d'anciens prisonniers indigènes rapatriés des camps allemands étaient en traitement, ne pouvait se passer de la présence de l'intéressé.

2°/- Que tenu au courant de mes relations et des décisions que je prenais en accord avec les organisations de la résistance Mme LILIENTHAL m'a toujours fait confiance.

3°/- Que Mme LILIENTHAL , de même que tout le personnel de la formation a été intégré effectivement aux F.F.I., en date du 16 Août 1944, l'Hôpital Colonial de Montrejeau devant fonctionner dès cette date comme H.O.E lors de la marche des F.F.I. sur TOULOUSE.

MONTREJEAU, le 28 SEPTEMBRE 1944 :

HOPITAL COLONIAL MONTREJEAU LE MEDECIN-CHEF

D'après une de mes soeurs à qui elle s'était un jour confiée, Maman aurait aidé la résistance avec conviction. À son corps défendant ? Je ne sais. Elle aurait aidé à faire (ou aurait fait elle-même) de faux papiers, entre autres. Moi, je ne m'en souviens pas. Ce n'était déjà pas mal que elle et ses parents aient hébergé des juifs de la famille de mon père pendant la guerre.

Henri Lilienthal

LIBRE EXPRESSION

Groupe majoritaire

Chères Montréjeaulaises, Chers Montréjeaulais,

Habituellement en Janvier nous présentons nos vœux de bonheur et de santé.
Aujourd'hui nous vivons un épisode inédit de notre histoire. Inédit et dramatique pour certaines familles de notre commune.

Nous souhaitons donc avoir une pensée émue pour ceux qui ont souffert et ceux qui nous ont quitté.
Cette pandémie nous force à nous rendre compte que l'être humain est finalement assez modeste. Ce qui fait notre force et notre grandeur c'est la solidarité pour faire face à cette situation. La solidarité nous en avons tous eux de beaux exemples. Les bénévoles qui ont fabriqué les masques, les soignants, et tous les travailleurs indispensables qui ont permis que la vie continue.
Aujourd'hui nous nous préparons à une nouvelle année, la crise continue, dans notre commune nous poursuivons nos efforts. Notre objectif est de pouvoir fonctionner le plus normalement possible mais toujours avec le maximum de sécurité.

Nos services Municipaux ont décoré la ville avec beaucoup de talent, grâce à eux la magie de Noël s'est installée pour le plus grand bonheur des petits mais aussi des grands.
En 2021 pourrons-nous organiser nos traditionnelles festivités comme nous en avons l'habitude ? Sans doute faudra t'il trouver les adaptations nécessaires, sans doute faudra t'il nous réinventer.
Pendant cette période difficile la majorité municipale a continué à travailler dans l'intérêt de la population, car tout le monde souffre, nos commerçants en premier lieu.
Malgré tout cela nous vous souhaitons de passer d'agréables moments avec vos proches. Nous vous souhaitons des moments empreints de convivialité, de bonheur et de joie.
Sachons rester optimistes.

«Un optimiste reste jusqu'à minuit pour voir le nouvel an un pessimiste reste pour s'assurer que l'ancienne année disparait»

Bill VAUGHAM

Opposition

Cette période difficile exige de la solidarité.
Cohésion au sein du conseil municipal et entraide envers tous ceux qui souffrent de cette situa-tion, voilà aujourd'hui notre état d'esprit.
Dans ce contexte, nous avons souhaité qu'un hommage officiel soit rendu à Mr Samuel Paty et avons attiré l'attention sur la situation des commerces du centre-ville.
Nous sommes aussi sensibles aux comportements des élus qui contribuent à l'image et au rayonnement de notre ville ainsi qu'à l'état des finances car il ne faut pas se mentir, toute dérive conduira inévitablement à la hausse des impôts.

La préservation de notre environnement et de notre patrimoine Commingeois comptent parmi nos priorités afin de les léguer intacts à nos enfants.
Pourvu qu'ils soient aussi fiers que nous de leurs racines.
Nous vous souhaitons une très bonne année !

Jérôme Baron *pour Réveiller Montréjeau.*

BON À SAVOIR

Valoriser et renforcer l'attractivité de notre ville en apportant une information sur l'ensemble des services et actions collectives qui intéressent la qualité de vie des citoyens-nes

Centre de vaccination

À compter du lundi 18 janvier 2021, un centre de vaccination sera ouvert à la Maison de santé 14 bis avenue de Mazères. Il sera ouvert le lundi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 8h à 12h. Ce centre accueillera les personnes volontaires dans l'ordre de priorité définit par le gouvernement.

La prise de rendez-vous est obligatoire en téléphonant au 08 09 54 19 19 ou en vous connectant sur le site : https://www.sante.fr/centres-vaccination-covid.html

Le centre communal d'action sociale CIAS

Conseille et appui les dossiers en matière d'obligation alimentaire, d'aide sociale, l'APA et la CMU, domiciliation, adresse postale aux personnes ne bénéficiant pas de logement, aides financières ponctuelles sous conditions de ressources (cantines, factures énergétiques et bons alimentaires), logement social, hébergement d'urgence.

Assistance sociale
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h (possibilité de RV)
05 61 95 16 15
Point d'accès numérique de la CAF
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h

Permanence : Hôtel de Lassus
Médiateur numérique
Lundi de 9h à 12h
05 61 95 16 15

L'action sociale du Conseil Départemental

Le Conseil départemental met en œuvre de nombreuses actions pour soutenir les publics les plus fragiles. Le dossier 162 du nouveau numéro de Haute-Garonne magazine présente ces dispositifs parmi lesquels les bons solidaires ou encore le fonds de prévention de la précarité.

L'annexe de Montréjeau est fermée au public en raison du contexte jusqu'à nouvel ordre. Les Maisons des solidarités reçoivent le public uniquement sur rendez-vous.

Contact : 05 62 00 98 10

MDS Saint-Gaudens :

- Assistants sociaux polyvalents : lundi matin, mardi après-midi et jeudi après-midi
- Aide sociale à l'enfance : tous les jours en fonction des besoins
- Consultations PMI : mardi et vendredi matin
- Personnes âgées : tous les jours en fonction des besoins
- Personnes handicapées : tous les jours en fonction des besoins

ANIMATION CULTURELLE

Valoriser et renforcer l'attractivité de notre ville en soutenant toutes manifestations culturelles d'initiative publique ou privée.

Madame, monsieur,
L'Année 2020 s'achève dans un contexte particulier que nous n'avions pas espéré. Pandémie oblige, nos villages et nos villes ont été privé des festivités populaires et culturelles qui sont chères à nos cœurs. Même en cette fin d'année, rien ne peut être envisagé comme avant...
Afin de pouvoir organiser les manifestations en 2021, il va falloir nous adapter à de nouvelles situations. Assurément, nous retrouverons l'ensemble de nos festivités.
Il faut y croire !!!!!

***Madame Maryse DUMOULIN** - Adjointe Déléguée au CCAS et à l'animation locale et culturelle*

Bilan des actions culturelles de l'été

Si plusieurs animations ont été reportées en raison du contexte sanitaire, la municipalité aura soutenue deux initiatives portées par le comité des fêtes et la MJC
et accueilli une présence artistique des Pronomades.

Le samedi 29 août plus de 100 personnes sont venues assister au concert du groupe flamenco Cabalgando sous la grande halle, malgré le mauvais temps.

Le samedi 5 septembre plus de 100 personnes sont venues partager le concert de la chorale gospel Ma Grand-mère était noire dans la cour de l'hôtel de Lassus.

Après quelques jours de résidence in situ, la Cie 1Watt invitée par Les Pronomades s'est installée à Montréjeau et Gourdan Polignan, entre le lundi 28 septembre et le jeudi 1er octobre bousculant, interrogeant nos confinements quotidiens…

Au mois d'août, l'association Un poil d'histoire a organisé une petite cérémonie pour la remise du plan de la bataille du soulèvement d'août 1799 à Montréjeau. Il sera exposé dans la salle du conseil municipal et servira de support afin de relater ces événements aux groupes scolaires visitant la mairie.

Conception & impression IMPRIMERIES FABBAO • Montréjeau • IMPRIM'VERT®